

## SPPTU

### Syndicat des professeurs et des professeures de la Télé-université

Compte-rendu de l'assemblée générale spéciale tenue le 14 novembre 2002 en video-conférence (Québec et Montréal)

Présences : Montréal : J.Y. Lescop, K. Wilson, D.G. Tremblay, M. Umbriaco, M. Poirier, H. Dussault, M. Sénécal, M.J. Legault, A. Dupuis, M. Couture, Y. Lecomte, J. Robillard, J. Basque, Y. Jean, G. Paquette, Hamadou, A. Martel, E. Vallières  
Québec : A.J. Deschênes, Y. Groleau, D. Robichaud.

Il y a confirmation du quorum de 40% des 40 professeurs cotisants.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Informations
3. Résolution de rattachement de la TÉLUQ à l'UQAM
4. Fin de la réunion

1. Lecture est faite de l'ordre du jour. M. Sénécal propose son adoption et M.J. Legault appuie. L'ordre est adopté.

#### 2. Informations

J.Y. Lescop fait une mise en contexte de la résolution à venir : 9 octobre, dépôt officiel du rapport du comité stratégique; 15 octobre, rencontre du syndicat et de l'administration, rejet du projet de protocole de l'administration; 16 octobre, approbation par la commission des études du rapport du comité académique; 21 octobre, approbation par l'UQAM; 5 novembre, demande d'entente cadre par l'assemblée professorale; 6 novembre, échéance fixée par le président de l'UQ à l'assemblée des gouverneurs; 7 novembre, le président du syndicat et le président du conseil professoral rencontrent le président de l'UQ.; 8 novembre, le projet TÉLUQ et du comité académique ne figurent pas à l'ordre du jour du Ca; 12 novembre, le 2051 vote sa résolution.

#### 3. Résolution de rattachement

J.Y. Lescop fait lecture de la résolution qui a été appuyée par l'exécutif. Donc l'exécutif propose et H. Dussault appuie le projet de résolution.

S'en suit une très longue discussion avec beaucoup d'amendements et de sous-amendements. Finalement, deux résolutions sont votées.

La résolution 1 ci-jointe est proposée par D.G. Tremblay et appuyée par Mario Poirier. Le vote est demandé et la proposition est adoptée à l'unanimité.

La résolution 2 ci-jointe est proposée par Michel Sénécal et appuyée par Marie-Josée Legault.  
Le vote est demandé. Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est levée vers 16,45 hres.

Yves Lecomte  
secrétaire